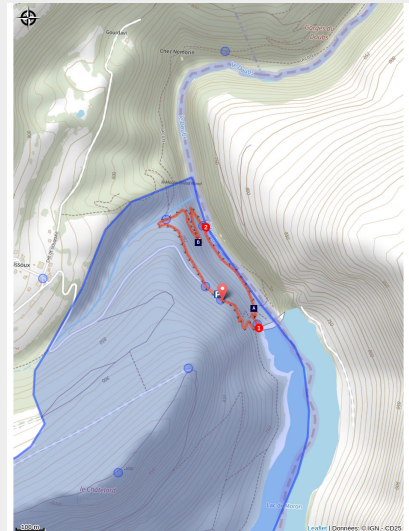


Barrage du Châtelot N°33

Doubs Horloger



Barrage du Châtelot (©Doubstourisme)



Entre parois de rochers escarpées, venez découvrir le spectaculaire barrage du Châtelot.

Le barrage du Châtelot et l'usine du Torret ont été inaugurés en 1953. Avec ses 148 m de long, 73 m de haut et 14 m d'épaisseur à la base, le barrage du Châtelot retient le Doubs qui forme un plan d'eau, le lac de Moron, dans un écrin de forêts profondes, au pied du Mont Châtelard.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 1.6 km

Dénivelé positif : 127 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Karst, Patrimoine, Rivières et lacs

Itinéraire

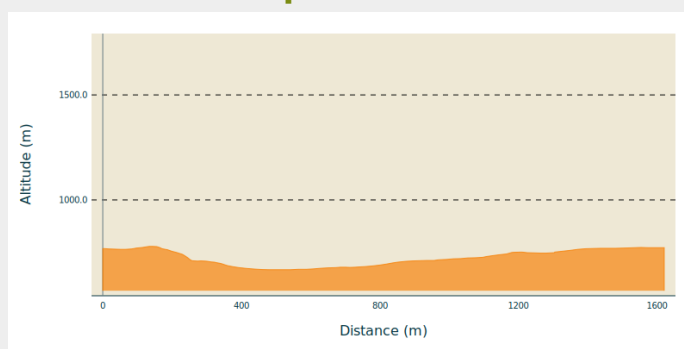
Départ : Parking du barrage du Châtelot, Villers-le-Lac

Arrivée : Parking du barrage du Châtelot, Villers-le-Lac

Balisage :  PR

Communes : 1. Villers-le-Lac

Profil altimétrique



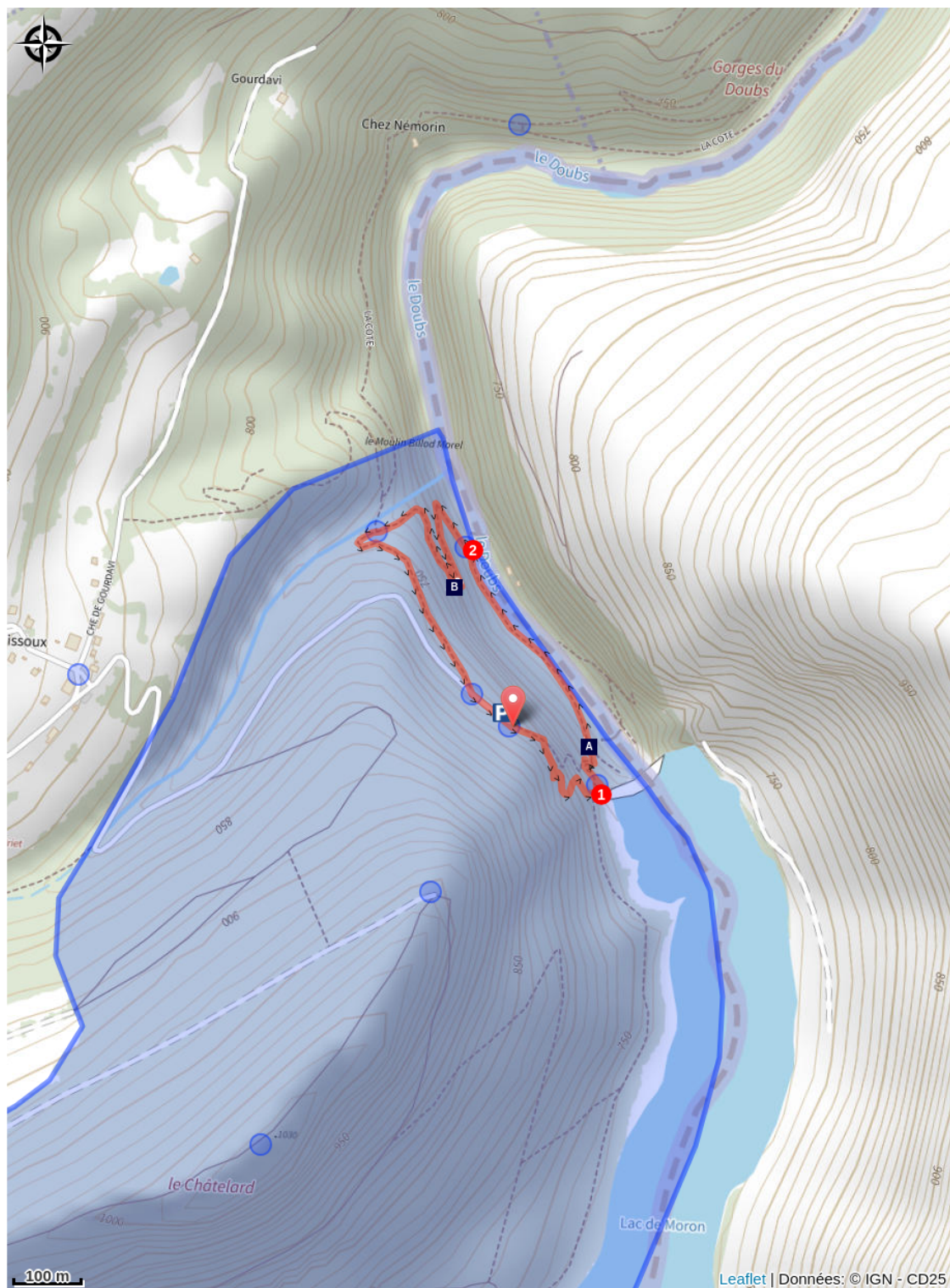
Altitude min 668 m Altitude max 779 m

P - Depuis le **parking du barrage du Châtelot**, suivez le sentier qui descend jusqu'au **barrage du Châtelot** par les escaliers.

1 - Au barrage, prenez le sentier qui longe le Doubs, continuez jusqu'à **l'Écluse**.

2 - Prenez à gauche puis montez jusqu'à arriver au carrefour, d'où vous prendrez le chemin qui se trouve à gauche et qui remonte au parking.

Sur votre route...



Barrage du Châtelot (A)



Lynx Boréal (B)

Toutes les informations pratiques

 **niveau 2**

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Morteau, prendre la D461 en direction de Villers-le-Lac puis, au rond-point, la D215 à gauche en direction du centre de Villers-le-Lac puis de Maîche. À la sortie des Vergers, prendre à droite à la fourche en direction du barrage. Au Pissoux, prendre la route en face de la rue Notre Dame des Neiges qui descend au parking du barrage du Châtelot.

Parking conseillé

Parking du barrage du Châtelot, Villers-le-Lac

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veuillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Mont Châtelard

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays Horloger - Morteau

7 place de la Halle, 25500 Morteau

tourisme@payshorloger.com

Tel : +33 (0)3 81 67 18 53

<https://www.pays-horloger.com>



Source

Décibelles Data

Sur votre route...



Barrage du Châtelot (A)

Le barrage du Chatelot est un ouvrage franco-suisse, inauguré en 1953. De type voute, avec ses 148 m de long, 73 m de haut et 14 m d'épaisseur à la base, le barrage du Châtelot retient le Doubs qui forme un plan d'eau, le lac de Moron, dans un écrin de forêts profondes, au pied du Mont Châtelard. Cette construction était et reste une nécessité afin de couvrir les besoins en électricité. L'eau du barrage est stockée puis rejetée lors des pics de consommation produisant ainsi de l'énergie hydraulique.

Crédit : CCVM



Lynx Boréal (B)

Le lynx boréal, surnommé le fantôme des forêts, a frôlé l'extinction il y a quelques décennies, il était chassé pour sa fourrure ou pour protéger les animaux domestiques, il a déserté la France au début du 20e siècle. Il est réapparu à la fin des années 70 après presque un siècle d'absence, le lynx a colonisé le Massif jurassien à partir des populations réintroduites en Suisse. Actuellement la population française de lynx est de 200 individus. Classé en "danger" sur la liste rouge des mammifères de France (UICN).

Crédit : Pascal Ravey